



# METHODES DE SELECTION DE CONSEILLERS SPECIALISES

Présenté par :

**BOHOUSSOU Yao Marcelin**

Sous-directeur des Procédures et Opérations

Direction des Marchés Publics



# INTRODUCTION



- ❑ **Marché public de sélection de conseillers spécialisés :**
  - bureaux d'études spécialisés;
  - cabinets de consultants pluridisciplinaires;
  - cabinets de consultants spécialisés;
  - consultants conseils;
  - maîtres d'œuvre;
  - assistant à maîtrise d'ouvrage;
  - Etc.
  
- ❑ **Cadre réglementaire:**
  - Décret N° 2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics modifiés par les décrets N° 2014-306 du 27 mai 2014 et N° 2015-525 du 15 juillet 2015;
  - Décret N° 2013-406 du 06 juin 2013 portant Dossier Type de prestations intellectuelles;
  - Arrêté N° 009/2012/MEF/DGBF/DMP portant régime des conventions entre personnes morales de droit public



# SOMMAIRE



- ▶ Procédure de principe: Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
- ▶ Procédures dérogatoires
- ▶ Différents modes de sélection



# I. Procédure de principe : AMI



Étapes	Acteurs	Délai
Elaboration du projet d'AMI	Autorité contractante	
Examen et validation du projet d'AMI	Direction des Marchés Publics (DMP)	05 jours
Publication de l'AMI	DMP	15 jours francs
Constitution de la liste restreinte de six cabinets à l'issue des travaux de la COJO	Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO)	08 jours
Validation de la liste restreinte	DMP	05 jours



# I. Procédure de principe : AMI



Étapes	Acteurs	Délai
Elaboration du projet de Demande de Propositions (DP)	Autorité contractante	
Examen et validation du projet de DP	DMP	05 jours
Ouverture et évaluation des propositions techniques	COMITE D'EVALUATION	08 jours
Validation de la décision de la COJO	DMP	05 jours



# I. Procédure de principe : AMI



Étapes	Acteurs	Délai
Ouverture des plis financiers et évaluation finale	COMITE D'EVALUATION	08 jours
Validation de la décision de la COJO	DMP	05 jours
Négociation	COMITE DE NEGOCIATION	





## II. Procédures dérogatoires



- ❑ Les procédures dérogatoires sont l'appel d'offres restreint, le gré à gré et la convention
  - **Restreint** : short list de 05 cabinets à soumettre à l'autorisation du Ministre chargé des marchés publics.
  - **Gré à gré** : choix d'un cabinet dont l'offre financière et technique est soumise à l'autorisation du Ministre chargé des marchés publics.

N.B: aucun seuil n'est requis

- **Convention** : contrat passé avec un bureau d'études disposant d'une personnalité morale de droit public.  
Autorisation faite par le Directeur des marchés publics sur requête de l'autorité contractante.  
Approbation de la convention par le Ministre en charge des marchés publics quelque soit le montant

N.B: aucun seuil n'est requis

### III. Différents modes de sélection

- Il existe cinq (05) modes de sélection



Modes	Mise en œuvre du mode
Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé (SCBD)	<p>Ce mode de sélection est utilisé essentiellement pour les études à caractère simple où la structure des coûts est maîtrisée par l'autorité contractante.</p> <p>Un seuil de qualification technique est fixé dans la Demande de Propositions (DP) et le montant de la dotation budgétaire doit être indiqué dans la DP par l'autorité contractante.</p> <p>Le marché est attribué au candidat ayant obtenu la meilleure note technique et dont la soumission rentre dans l'enveloppe budgétaire. Les négociations avec l'attributaire sont possibles.</p>





### III. Différents modes de sélection

- Il existe cinq (05) modes de sélection

Modes	Mise en œuvre du mode
Sélection au Moindre Coût (SMC)	<p>Ce mode de sélection est utilisé essentiellement pour les missions standards ou courantes.</p> <p>La proposition la moins disante parmi celles techniquement qualifiées est retenue. Les négociations avec l'attributaire sont possibles.</p>



### III. Différents modes de sélection



- Il existe cinq (05) modes de sélection

Modes	Mise en œuvre du mode
Sélection Fondée sur la Qualité-Coût (SFQC)	<p>Un seuil de qualification technique est fixé dans la DP.</p> <p>Une note pondérée est attribuée à la proposition technique, une note pondérée est attribuée à la proposition financière.</p> <p>Le marché est attribué au soumissionnaire ayant obtenu le score (note technique pondérée + note financière pondérée) le plus élevé. Les négociations avec l'attributaire sont possibles.</p>



### III. Différents modes de sélection

- Il existe cinq (05) modes de sélection



#### Modes

Sélection Fondée  
sur la Qualité  
(SFQ)

#### Mise en œuvre du mode

Ce mode de sélection est utilisé essentiellement pour les missions complexes ou très spécialisées où il est difficile à l'autorité contractante de définir avec précision les Termes De Références (TDR).

La DP fournira à titre purement estimatif soit, le budget estimatif, soit des estimations du temps de travail du personnel clé. Il peut être exigé soit:

- A la première étape que tous les candidats produisent uniquement des offres techniques ; à la seconde étape seule le candidat ayant obtenu le score technique le plus élevé soumet une proposition financière pour négociation.
- A la première étape que tous les candidats produisent à la fois des offres technique et financière, mais à la seconde étape seule l'offre financière du candidat ayant obtenu le score technique le plus élevé sera ouverte. Les plis financiers scellés des autres candidats leur sont retournés.

Les négociations avec l'attributaire sont possibles.



### III. Différents modes de sélection



- Il existe cinq (05) modes de sélection

Modes	Mise en œuvre du mode
Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC)	<p>Ce mode de sélection est utilisé uniquement pour la sélection de consultant individuel. Un Avis à Manifestation d'Intérêt est publié et sur la base des Termes De Références (TDR) des candidatures sont recueillies sous formes de CV.</p> <p>Le candidat le plus qualifié et le plus expérimenté est retenu pour soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.</p>





*Tél : 20 21 15 19*

*Fax : 20 21 53 90*

*[info@marchespublics.ci](mailto:info@marchespublics.ci)*

***[www.marchespublics.ci](http://www.marchespublics.ci)***

***MERCI  
DE VOTRE AIMABLE ATTENTION***